



HAL
open science

L’empreinte indélébile de Nicolas Beauzée dans l’histoire de la Phonétique française.

Christophe Rey

► **To cite this version:**

Christophe Rey. L’empreinte indélébile de Nicolas Beauzée dans l’histoire de la Phonétique française.. Actes du Séminaire de l’ATILF, Nancy : ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), 2006, Nancy, France. halshs-00432784

HAL Id: halshs-00432784

<https://shs.hal.science/halshs-00432784v1>

Submitted on 17 Nov 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'EMPREINTE INDÉLÉBILE DE NICOLAS BEAUZÉE DANS L'HISTOIRE DE LA PHONÉTIQUE FRANÇAISE

Christophe Rey

Equipe DELIC, Université de Provence

Christophe.Rey@up.univ-aix.fr

<http://www.up.univ-mrs.fr/delic/perso/rev/index.html>

1. Introduction

Dans le prolongement de l'un des séminaires d'équipe de l'Association pour le Traitement Informatique de la Langue que nous avons animé¹, cette communication met en avant le rôle décisif, voire incontournable, du grammairien Nicolas Beauzée dans la description des aspects phoniques de la langue française au siècle des Lumières.

A partir des conclusions de notre travail de thèse (Rey 2004) et des différentes études que nous avons conduites à la suite de celui-ci (Rey 2006a, 2006b, 2006c, 2005), nous nous proposons de montrer ici que le successeur de César-Chesneau Du marsais dans la rédaction des articles de Grammaire de l'*Encyclopédie* ou *Dictionnaire raisonné* (1751-1772) de Diderot et d'Alembert a marqué d'une empreinte indélébile l'histoire, ou tout du moins la "préhistoire" de la Phonétique française. Après avoir succinctement mentionné les apports les plus significatifs de Beauzée dans la description du système des sons français, nous évoquerons l'héritage terminologique que semble avoir introduit ce dernier à partir de sa réflexion sur ce thème précis. Dans la dernière partie de notre commentaire nous reviendrons sur la stratégie informatique mise en place pour la diffusion de ces théories développées par Beauzée.

2. La description du système phonique français la plus aboutie du XVIII^e siècle

Resté célèbre pour ses théories sur la syntaxe, Nicolas Beauzée est incontestablement moins connu pour la nature de sa réflexion sur le système phonique français. Pourtant, à plusieurs égards, la description proposée par ce dernier dépasse de loin celle de ses prédécesseurs et contemporains, nous autorisant ainsi croire qu'il s'agit de la description la plus aboutie jusqu'alors. Afin d'étayer notre hypothèse, nous allons exposer ci-dessous certaines spécificités de la théorie de Beauzée nous poussant à dresser ce constat.

2.1 Beauzée l'héritier des connaissances antérieures

Avant de mettre en évidence les richesses et les spécificités de la théorie de Beauzée sur les sons, nous devons au préalable mentionner le fait que sur cette thématique particulière ce dernier se situe avant tout comme l'héritier des travaux de ses prédécesseurs².

L'ensemble de la réflexion scientifique de Beauzée est en effet élaborée à partir d'une méthodologie particulière peu répandue au XVIII^e siècle, qui consiste à systématiquement faire référence aux travaux des grammairiens anciens avant de mentionner ceux des grammairiens modernes et à enfin et seulement avancer ses propres théories.

¹ Séminaire de l'équipe Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française du 21 avril 2006.

² Pour une analyse détaillée des réflexions livrées sur les sons de la langue française avant le XVIII^e siècle nous renvoyons aux travaux de Geneviève Clérico : CLÉRICO, G. 1995. *Analyses phoniques et prosodiques au XVI^e siècle. Origine et préhistoire d'une discipline*. Thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris VIII Saint-Denis et CLÉRICO, G. 1993. "La terminologie phonétique en français. Ses origines au XVI^e siècle", *Etudes Lexicales*, Publications du C.I.R.L.E.P., Presses Universitaires de Reims, pp. 46-69.

Garante d'un regard à la fois averti et critique sur les réflexions précédentes, cette méthodologie caractérise bel et bien les propos du grammairien sur les sons et lui confère ainsi le statut d'héritier des travaux antérieurs. Bâtie autour des apports scientifiques légués par ceux qui l'ont précédé, soit sa théorie dépasse de loin ces derniers - comme nous le verrons plus loin - soit elle s'en fait l'écho fidèle. A ce titre, Beauzée n'apporte rien de nouveau en matière d'identification des unités phoniques de notre langue, puisqu'il n'identifie par exemple pas plus de sons que Duclos ou Du marsais. De même, sa réflexion sur les aspects physiologiques et acoustiques de la langue se contente de mentionner les travaux les plus aboutis de l'époque, à savoir, respectivement les découvertes de Denis Dodart et Antoine Ferrein (ce dernier étant l'auteur de la terminologie "cordes vocales") et ceux de Joseph Sauveur, inventeur du terme d'"Acoustique", définissant "une science supérieure à la Musique".

2.2 Beauzée le novateur

Après avoir évoqué la méthodologie rigoureuse de Beauzée, intéressons-nous à présent la grande technicité qui caractérise l'ensemble de ses théories grammaticales et lui confère cette fois-ci le statut de grammairien novateur.

Les développements scientifiques apportés par Beauzée sur la description des aspects phoniques de la langue française ont la particularité de reposer sur une stratification qui s'inscrit dans le temps. Timidement initiée dans l'*Encyclopédie* ou *dictionnaire raisonné* (1756-1765)³ à travers la rédaction des articles de Grammaire, les réflexions de Beauzée sur les sons trouvent leur point d'ancrage véritable lors de la rédaction de sa *Grammaire générale* (1767). Elles sont ensuite explicitées et lexicalement thématiques dans l'un des trente neuf dictionnaires de matière de l'*Encyclopédie Méthodique* (1782-1832)⁴ - édition remaniée, augmentée et corrigée que donne Charles-Joseph Panckoucke de l'ouvrage de Diderot et d'Alembert -, à savoir le dictionnaire *Grammaire & Littérature* (1782-1786).

L'inscription de ces théories sur les sons à travers les trois strates théoriques mentionnées est à l'origine d'une maturation qui contribue justement à faire de Beauzée un grammairien décisif dans le développement de ce type de connaissances.

2.2.1 Une mise en système des sons véritable

Affinée au fil de ses trois contributions scientifiques, la description des sons que propose Beauzée a la particularité d'avoir été diffusée sous la forme d'une véritable mise en système.

En effet, à la différence de ses prédécesseurs et contemporains, l'auteur de la *Grammaire générale* fournit une description à la fois schématique et bien plus technique :

³ La mention de 1756 indique la date à laquelle Beauzée a succédé à Du marsais dans la rédaction des articles de Grammaire de l'*Encyclopédie*.

⁴ Pour une présentation plus détaillée de l'*Encyclopédie Méthodique* nous renvoyons à DARNTON (1982) et REY (2006a et 2004). Pour une présentation plus détaillée du dictionnaire *Grammaire & Littérature* nous renvoyons à REY (2006a).

		voix						
		retentissantes		labiales				
variables	A	orale	grave	â...pâte	EU	orale	grave	eu...jeûneur
			aiguë	a...pate			aiguë	eu...jeunesse
		nasale		an...pante		muette	e...je	
	Ê	orale	grave	ê...tête	O	orale	grave	ô...côte
		aiguë	è...tette			aiguë	o...cote	
		nasale		ein...teinte		nasale	on...conte	
constantes	E			é...bâté	U			u...sujet
	Ï			ii...bâti	OU			ou...sourmis

Figure. 1 : Le système des voix dans la *Grammaire Générale* de Beauzée.

		articulation				
		constantes		variables		
				faibles	fortes	
orga- niques	labiales	nasales	M (mut)		B (baquet)	P (paquet)
		orales				
	linguales	nasales	N (nut)		D (dome)	T (tome)
		orales	muettes	dentales...	G (galle)	K (calle)
			gutturales...	Z (zèle)	S (scelle)	
			liquides ..	J (Japon)	CH (chapon)	
			sifflantes			
			dentales...			
			palatales...			
aspirées		H (héros)				

Figure. 2 : Le système des articulations dans la *Grammaire Générale* de Beauzée.

Représentant respectivement le système des sons vocaliques, qu'il appelle VOIX, et celui des sons consonantiques qu'il appelle ARTICULATIONS, les figures 1 et 2 attestent le fait que Beauzée s'est livré à une organisation rigoureuse des différents sons qu'il identifiait⁵ en fonction de critères relatifs à des différences de modes et de lieux d'articulation. Le grammairien est d'ailleurs certainement le premier à présenter son système sous la forme de tableaux à plusieurs entrées, particularité qui offre une dimension nouvelle à l'étude des sons, une dimension qui sans constituer une révolution, stigmatise la maturation des connaissances antérieures et fait donc entrer de plein pied ce champ de connaissances dans un des répertoires essentiels de l'analyse grammaticale.

2.2.2 Quelques avancées majeures

Au-delà de cette schématisation technique des sons, Beauzée propose un certain nombre de développements qui semblent également faire de lui le grammairien le plus avancé de son

⁵ Cette organisation est par exemple bien supérieure à ce que proposent par exemple l'abbé de Dangeau et Duclos.

temps dans la description du système phonique français. Intéressons-nous à présent à quelques-uns de ces développements.

2.2.2.1 L'opposition Nasalité/Oralité

L'opposition de mode articulaire entre unités nasales et unités orales doit certes beaucoup à l'invention à la fin du XVII^e siècle du concept de "voyelles nasales" par l'abbé de Dangeau⁶, mais doit, nous semble-t-il, encore davantage à Beauzée.

Ce dernier est en effet le premier grammairien à établir une opposition lexicale entre unités orales/unités nasales. Avant lui, Dangeau, Duclos ou Du marsais, opposent les unités nasales à l'ensemble des autres unités.

Au sein d'une théorie d'ampleur destinée à la description des sons, Beauzée est donc le premier à proposer une théorie du système phonique reposant sur cette distinction. Voici ce qu'il déclare dans sa *Grammaire générale* :

"1°. Les articulations nasales sont celles qui font refluer par le nez une partie de l'air sonore dans l'instant de l'interception, de manière qu'au moment de l'explosion il n'en reste qu'une partie pour produire la voix articulée. [...]

2°. Les articulations orales sont celles qui ne contraignent point l'air sonore de passer par le nez dans l'instant de l'interception, de manière qu'au moment de l'explosion tout sort par l'ouverture ordinaire de la bouche."
(Beauzée, *Grammaire Générale* : 49-51)

Cette opposition lexicale déjà présente dans le *Dictionnaire raisonné* bénéficiera de la maturation apportée par la *Grammaire générale* en étant reprise dans l'*Encyclopédie Méthodique*.

2.2.2.2 L'opposition Muettes/Sifflantes

Au sein même de sa classification des sons, Beauzée propose également un dégroupement intéressant qui semble ne pas être attesté chez ses contemporains : l'opposition entre les articulations *muettes* et les articulations *sifflantes*. Reprise des grammairiens anciens, cette opposition n'est pas formulée chez les contemporains de Beauzée, dans la mesure où ces derniers mentionnent uniquement l'existence d'unités *muettes* sans opposer celles-ci à un autre type d'unités.

L'auteur de la *Grammaire générale* fait en revanche, lui, de cette opposition l'un des piliers de son système. Voici comment il explicite les caractéristiques articulatoires de ses unités *muettes* et *sifflantes* :

"Les articulations orales muettes sont celles qui naissent d'une interception totale de l'air sonore; de manière que, si la partie organique qui est mise en mouvement restoit dans l'état où ce mouvement la met d'abord, il ne pourroit s'échapper aucune partie de l'air sonore & l'on ne pourroit rien faire entendre de distinct." (Beauzée, *Grammaire Générale* : 52)

"Les articulations orales sifflantes sont celles qui naissent d'une interception imparfaite de l'air sonore; de manière que, quand la partie organique qui est mise en mouvement resteroit dans l'état où ce mouvement la met d'abord, il s'échapperoit pourtant assez d'air sonore pour faire entendre l'articulation

⁶ Cf. Dangeau (1754).

même dont il s'agit, et même pour la faire durer longtemps comme une sorte de sifflement, de même que l'on fait durer les voix simples aussi longtemps que les poumons peuvent fournir de l'air [...]" (Beauzée, *Grammaire Générale* : 52-53)

Les propriétés articulatoires énoncées par Beauzée laissent clairement penser que son opposition entre articulations *muettes* et articulations *sifflantes* correspond à notre opposition moderne entre consonnes *occlusives* et consonnes *fricatives*. La répartition des articulations proposée dans la figure 2 corrobore d'ailleurs cette intuition.

Associée à l'opposition *orales/nasales*, cette seconde opposition contribue à faire du système de Beauzée non seulement la théorisation la plus séduisante et la plus aboutie du siècle des Lumières, mais aussi un système très proche du nôtre.

2.3 Une réflexion Epiphonologique/phonologique

Il est par ailleurs intéressant de souligner qu'en plus de formuler ces développements de nature proprement phonétiques, Beauzée semble faire preuve dans sa théorie d'une conscience phonologique ou tout au moins d'une conscience épiphonologique⁷.

Nous dressons ce constat en nous appuyant non seulement sur l'existence de l'opposition entre articulations *fortes* et articulations *foibles* que le grammairien semble avoir reprise chez l'abbé de Dangeau, mais en nous référant aussi et surtout à certains articles de l'*Encyclopédie Méthodique* qui attestent une intuition phonologique certaine.

Si nous considérons dans un premier temps l'opposition *fortes/foibles*, cette dernière semble être l'un des critères les plus importants de la mise en système des sons proposée par Beauzée. Ce dernier reprend ainsi à l'identique l'article CONSONNE de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert proposé par Du marsais et systématise les oppositions lexicales suivantes⁸ :

Consonnes foibles	Consonnes fortes
B	P
Bacha. Bain.	Pacha. Pain.
D	T
Dactyle. Dater.	Tactile. Tâter.
G, gue.	C dur, K, ou Q, que.
Gale. Grotte.	Cale. Crotte.
J, je.	Ch, che.
Japon. Jarretière.	Chapon. Charretière.
V, ve.	F, fe.
Vaner.	Faner.
Z, ze.	S, se.
Zèle.	Selle.

Figure. 3 : L'opposition fortes/foibles chez Beauzée.

Au delà du fait qu'elle pourrait s'apparenter à notre opposition entre unités *Voisées* et *Non-voisées*⁹, cette répartition en unités *foibles* et *fortes* donne l'occasion aux grammairiens encyclopédistes de mettre en exergue des oppositions phonologiques typiques.

⁷ Cf. S. Auroux. Note sur les progrès de la phonétique au XVIII^e siècle, In *Histoire des idées linguistiques*, Tome 2, Philosophie et Langage, Mardaga, pp. 598-606, 1992.

⁸ Nous ne reproduisons ici qu'une sélection restreinte des oppositions lexicales présentes au sein de cet article CONSONNE de l'*Encyclopédie* et de l'*Encyclopédie Méthodique*.

⁹ Cf. Rey (2004), Chapitre V, point n° 3.

Ces connaissances phonologiques sont par ailleurs attestées au sein de certains développements présents dans le dictionnaire *Grammaire & Littérature* de l'*Encyclopédie Méthodique*. C'est le cas des articles GUTTURAL et PALATAL :

"GUTTURAL [...] Les articulations gutturales sont celles qui font retentir l'explosion de la voix dans la région du gosier. Il y en a deux bien sensibles dans le françois, G & Q ; telles qu'on les entend dans les mots **Gale, Cale ; vaguer, vaquer ; &c.**" (GUTTURAL, *Encyclopédie Méthodique*)

"PALATAL [...] Les articulations palatales sont des articulations linguales sifflantes, dont le sifflement s'exécute dans l'intérieur de la bouche, entre le milieu de la langue & le palais. Il y en a deux en françois, j & ch, telles qu'on les entend au commencement des mots **Japon, chapon.**" (PALATAL, *Encyclopédie Méthodique*)

Dans ces deux articles, Beauzée dépasse clairement la simple opposition phonétique des unités comparées pour envisager leur rôle d'unités pertinentes pouvant générer des oppositions de sens dans la langue.

Enfin, pour conclure sur cette idée de l'existence d'une conscience proprement phonologique au cœur de la théorie proposée par Beauzée, il nous semble que l'une des preuves les plus édifiantes de cette conscience - plus développée ou tout au moins plus sensible que chez les autres savants - est le recours systématique que fait ce dernier à des exemples constituant des paires minimales à un endroit aussi stratégique que ses schémas descriptifs des unités vocaliques et consonantiques.

3. Vers une thématization lexicale sur les sons

Après avoir souligné plus haut que la théorie sur les sons développée par Beauzée avait bénéficié d'une maturation apportée par l'échelonnement de sa réflexion à travers trois de ses ouvrages principaux, il nous semble à présent nécessaire de mentionner que cette maturation s'est traduite par la constitution d'une terminologie propre à la description des sons.

3.1 Du Dictionnaire raisonné au dictionnaire *Grammaire & Littérature*

Hérité de la théorie développée au sein de la *Grammaire générale*, le renouveau terminologique introduit par Beauzée trouve sa place au sein du dictionnaire *Grammaire & Littérature* de l'*Encyclopédie Méthodique*. En effet, dans les trois volumes de ce dictionnaire, le grammairien amende non seulement certaines des réflexions présentes dans le *Dictionnaire raisonné*, mais introduit un certain nombre de lexies concrétisant d'un point de vue lexical des concepts élaborés en 1767.

Le premier test que nous avons effectué pour mettre en évidence l'évolution terminologique existant entre les deux encyclopédies a été de vérifier l'existence des 236 lexies du dictionnaire *Grammaire & Littérature* constituant notre corpus de travail¹⁰ dans la première encyclopédie. Lorsque la présence de certaines lexies était avérée, nous vérifiions alors assez superficiellement leur degré de disparités avec leur homologue de la seconde encyclopédie.

¹⁰ Le souci d'informatisation de notre corpus nous a obligé à restreindre ce dernier à l'ensemble des lexies apportant une réflexion sur les sons, mais en excluant les lexies appartenant au domaine riche de la Poésie.

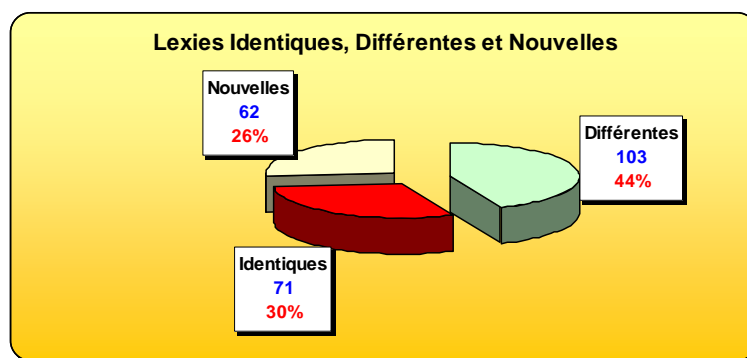


Figure. 4 : Lexies Identiques, Différentes et Nouvelles.

Le classement représenté par la Figure 4 fait apparaître trois grandes catégories d'articles, à savoir a) celle constituée par les lexies "Identiques", reprises à l'identique par Beauzée de la première encyclopédie, b) celle des lexies "Différentes", c'est-à-dire existant dans les deux ouvrages mais ayant été plus ou moins modifiées (reformulations, commentaires ajoutés, modifiés ou supprimés, etc.), et enfin c) celle des lexies "Nouvelles", c'est-à-dire n'existant pas dans le *Dictionnaire raisonné* et ayant été introduites par Beauzée dans l'*Encyclopédie Méthodique*.

Cette répartition montre non seulement qu'une part importante des lexies traitant des sons dans l'*Encyclopédie Méthodique* est complètement inexistante dans le *Dictionnaire raisonné*, mais également qu'une part non-négligeable des lexies existant dans le *Dictionnaire raisonné* est "retouchée" dans la seconde encyclopédie. Ceci traduit donc une évolution significative de ce champ de connaissances entre les deux encyclopédies.

Cette évolution semble encore plus significative si nous associons, comme le montre la figure 5 ci-dessous, la proportion des lexies "Nouvelles" et "Différentes".

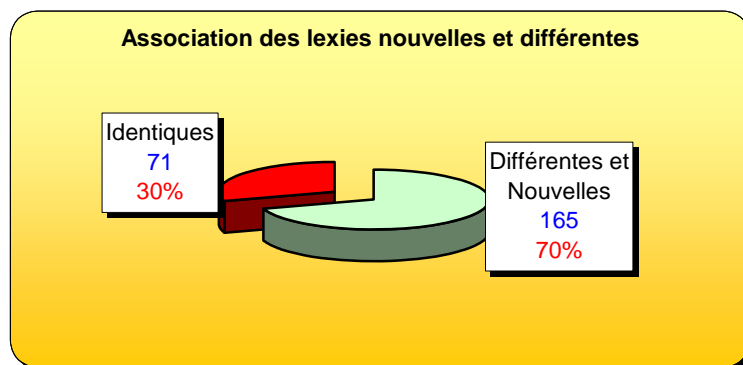


Figure. 5 : Lexies Nouvelles et plus ou moins différentes.

Cette association fait effectivement apparaître que pas moins de 70% des lexies de notre corpus n'existent soit pas du tout dans le *Dictionnaire raisonné* soit ont subi une évolution en étant reprises dans l'*Encyclopédie Méthodique*.

3.2 Les lexies "Nouvelles" de la *Méthodique* sont-elles réellement nouvelles?

Les lexies identifiées comme n'existant pas dans l'ouvrage de Diderot et d'Alembert et ayant donc été introduites dans l'*Encyclopédie Méthodique* sont au nombre de 62¹¹:

ACCENT (Langue grecque); ACCENTUATION; ACCENTUER; APODOSE; ARTICULATION (N); ARTICULATION*; ATTRACTION; AUGMENTATIF; AURICULAIRE; BARYTON; CÉLOSTOMIE; COMMUTATION; COMPOSE; CONSTANT; CONTRACTE; DACTYLOLALIE; DÉRIVATION; DICTION (N); DIÉRÈSE (N); DIGAMMA; EAU; ECTHLIPSE; ÉLIDER; ÉPELLATION; ÉPENTHÉTIQUE; EUPHONIQUE; FINAL; FOIBLE; FORT; IMPARISYLLABE; MOBILE; MONOSYLLABIQUE; MOUILLÉ; MUET; TE (N); NASALE; NASALITÉ; OCULAIRE; ORGANIQUE; ORTHOGRAPHER; ORTHOGRAPHIQUE; PALATAL; PARAGOGIQUE; PARISYLLABE; PAROLE, MOT; PARTICULÉ; PLATIASME; PLOQUE; POLYSYLLABE; POSTPOSITIF; VE; PRÉPOSITIF; PRIVATIF; PROPRE; QUIESCENT; REDOUBLEMENT; RETENTISSANT; RUNES; SCHÉVA; SONS DE VOIX; ACCORD DES SONS; SYNCOPER; VARIABLE; VOIX*.

La proportion importante de ces lexies nous a légitimement amené à nous poser la question suivante : ces lexies émergent-elles véritablement dans le dictionnaire *Grammaire & Littérature* et n'ont-elles jamais été recensées dans les dictionnaires antérieurs ?

Pour tenter de répondre à cette interrogation, nous avons consulté certains des grands dictionnaires monolingues de langue française parus avant l'*Encyclopédie Méthodique*, à savoir le *Dictionnaire françois* de César-Pierre Richelet (1680), le *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière (1690), et les éditions multiples du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694 à 1932-35).

A partir de cette étude nous avons pu constater que le *Dictionnaire François* ne recense que deux entrées de ce corpus (ORTHOGRAPHER; CONTRACTE¹²), le *Dictionnaire Universel* six (ACCENTUER; CONTRACTE; MUET, TE; ORTHOGRAPHER; POLYSYLLABE; PRIVATIF) et le *Dictionnaire de l'Académie Française* quatorze (ACCENTUER; AUGMENTATIF; COMPOSÉ; CONTRACTE; ÉLIDER; FINAL; MONOSYLLABIQUE; ORTHOGRAPHER; ORTHOGRAPHIQUE; MUET, TE; PALATAL; PAROLE, MOT; POLYSYLLABE; PRIVATIF)¹³. Ces chiffres particulièrement intéressants donnent un poids réel aux lexies qui ne figurent que dans l'*Encyclopédie Méthodique*. Ils confirment une maturation des connaissances sur les sons de la langue depuis le *Dictionnaire raisonné* et une concrétisation de cette évolution à travers l'émergence d'un vocabulaire technique.

3.3 L'impact de la terminologie de Beauzée dans la lexicographie

La proportion importante des lexies uniquement recensées dans l'*Encyclopédie Méthodique* soulève par ailleurs une interrogation supplémentaire. Il nous semble en effet important de nous intéresser à l'impact scientifique qu'a pu avoir cette terminologie propre à la description des sons dans la lexicographie savante. Ces lexies ont-elles réussi à s'imposer au

¹¹ Une version électronique de l'ensemble des lexies de notre corpus est disponible sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.up.univ-mrs.fr/delic/perso/rey/methodique/index.htm>. Un petit outil téléchargeable permet également d'effectuer des recherches croisées sur ce corpus balisé grâce au langage XML (eXtensible Markup Language).

¹² Le *Dictionnaire François* recense l'entrée CONTRACTE avec l'orthographe "CONTRACT".

¹³ Les quatorze lexies du *Dictionnaire de l'Académie* évoquées ci-dessus sont celles attestées par les éditions qui précèdent la parution du dictionnaire *Grammaire & Littérature*. Les éditions suivantes en recensent dix-huit supplémentaires.

sein de notre terminologie technique moderne ou s'agit-il de lexies propres à la théorisation des sons proposée par Beauzée et sans écho dans la tradition lexicographique ?

Afin d'apporter des éléments de réponse à cette question, nous avons tenté de vérifier la présence de ces lexies dans quelques grands dictionnaires du XIX^e et du XX^e siècle.

Notre analyse s'est plus particulièrement appuyée sur trois monuments de notre lexicographie, à savoir le *Dictionnaire de la langue française* (1863-1872) d'Emile Littré (désormais *LITTRÉ*), le *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* (2000) de Pierre Larousse (désormais *GDU*)¹⁴, et le *Trésor de la Langue Française* (désormais *TLF*) réalisé par l'Institut National de la Langue Française (INALF)¹⁵.

Sur les trente quatre lexies¹⁶ émergeant à partir du dictionnaire *Grammaire & Littérature*, le *TLF*, le *LITTRÉ* et le *GDU*, en intègrent respectivement dix (APODOSE; ATTRACTION; COMMUTATION; DACTYLOLALIE; DIGAMMA; MOUILLÉ; PARISYLLABE; PARTICULÉ; RUNES; SCHÉVA), seize (APODOSE; ARTICULATION*; ATTRACTION; AURICULAIRE; CÉLOSTOMIE; COMMUTATION; DACTYLOLALIE; DIÉRÈSE (N); DIGAMMA; ECTHLIPSE; MOUILLÉ; OCULAIRE; PARISYLLABE; PLATIASME; RUNES; SCHÉVA), et dix-huit (APODOSE; ARTICULATION*; ATTRACTION; AURICULAIRE; CÉLOSTOMIE; COMMUTATION; DACTYLOLALIE; DIÉRÈSE (N); DIGAMMA; ECTHLIPSE; MOBILE; MOUILLÉ; OCULAIRE; PARTICULÉ; PLATIASME; PLOQUE; RUNES; SCHÉVA).

Les écarts relevés entre les trois dictionnaires peuvent s'expliquer par 1) le décalage historique entre le *LITTRÉ* et le *GDU* - ouvrages du XIX^e siècle, et donc plus proches de l'*Encyclopédie Méthodique* - et le *TLF*, ouvrage de la seconde moitié du XX^e siècle, mais également par 2) le fait que le *TLF* est un dictionnaire élaboré à partir de corpus historiques, répondant ainsi plus à une volonté de recenser les usages les plus courants qu'à une véritable volonté de restituer les théories des savants les plus éminents de leur siècle, ce qui est contraire à la volonté à laquelle répondent justement plus le *LITTRÉ* et le *GDU*.

3.3.1 Les lexies non-intégrées

Un consensus de lexies identifiées par aucun de ces trois dictionnaires, quinze en tout, semble se dégager :

ACCENT (Langue grecque); CONSTANT; DÉRIVATION; DICTION (N); EAU; FOIBLE; FORT; (N) NASALE; ORGANIQUE; POSTPOSITIF, VE; PROPRE; RETENTISSANT; SONS DE VOIX; ACCORD DES SONS; VARIABLE.

Il est intéressant de constater que ces quinze lexies sont précisément, exceptée la lexie PARISYLLABE qu'il ne note pas non plus, les mêmes lexies que le *GDU* n'identifie pas. Ce constat semble donc faire du dictionnaire de Pierre Larousse l'ouvrage qui s'est le plus imprégné de la terminologie développée par Beauzée.

¹⁴ La consultation de cet ouvrage s'est faite grâce à l'édition électronique : *Grand dictionnaire universel du XIX^e* de Pierre Larousse, cd-rom pc/mac, Champion électronique, 2000.

¹⁵ La consultation de cet ouvrage s'est faite grâce à la version informatisée (*TLFI*) interrogeable en ligne sur le site suivant : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

¹⁶ Le chiffre de trente quatre lexies est obtenu en retranchant de nos soixante-deux lexies initiales celles attestées par le *DAF* dans ses éditions antérieures (quatorze) et postérieures (quatorze) à la publication du dictionnaire *Grammaire & Littérature*, mais antérieures à la parution du *LITTRÉ*, du *GDU* et du *TLF*. Précisons notamment que les lexies RUNES, PARISYLLABE, DIGAMME et ATTRACTION sont attestées par le *DAF* mais dans des éditions postérieures au *LITTRÉ* et au *GDU*.

Plusieurs hypothèses peuvent être évoquées pour tenter de justifier le fait que ces lexies n'ont été reprises par aucun des répertoires de notre échantillon.

En premier lieu, il semblerait que les lexies ACCENT (*Langue grecque*), EAU, NASALE, SONS DE VOIX, et ACCORD DES SONS aient été des lexies que Beauzée a absolument voulu introduire sans les rattacher à des lexies plus générales. La lexie ACCENT (*Langue grecque*) aurait ainsi pu être rapprochée de la lexie ACCENT, EAU aurait pu faire l'objet d'un développement supplémentaire dans la lexie O¹⁷, NASALE aurait pu être rattachée à NASAL, et SONS DE VOIX et ACCORD DES SONS être développées dans une lexie SON unique qui n'existe pas.

Bien que non reprises par les dictionnaires postérieurs au dictionnaire *Grammaire & Littérature*, ces lexies attestent d'un intense travail de création d'entrées lexicales visant à asseoir la description des sons d'un point de vue terminologique.

Si nous nous intéressons à présent aux lexies DÉRIVATION et DICTION (N), il semblerait que ces dernières n'aient pas été recensées en raison du fait qu'elles introduisent un sens particulier du mot qui semble n'exister que chez Beauzée. Elles sont d'ailleurs à rapprocher des six lexies CONSTANT, FOIBLE, FORT, ORGANIQUE, RETENTISSANT, et VARIABLE qui constituent toutes des termes propres à la description des sons que propose Beauzée. Essentielles à sa théorie, ces notions n'ont donc semble-t-il pas eu d'écho véritable dans la tradition grammaticale.

Les lexies POSTPOSITIF, VE et PROPRE ne sont quant à elles pas des lexies propres à la description de Beauzée, mais des lexies empruntées à la tradition en vigueur au XVIII^e siècle. Tout comme les lexies de la catégorie précédente, ces dernières n'ont pas dépassé le cadre de la tradition grammaticale du siècle des Lumières.

3.3.2 Les lexies attestées

Si nous nous intéressons à présent aux lexies attestées par chacun de ces dictionnaires, il semblerait là aussi qu'un consensus puisse être dégagé. Certaines lexies sont en effet unanimement recensées par le *LITTRÉ*, le *GDU*, et le *TLF*.

Au nombre de cinq, ces lexies sont les suivantes: APODOSE, COMMUTATION, DACTYLOLALIE, MOUILLÉ, et SCHÉVA.

Dans ce nombre limité de lexies figurent les termes COMMUTATION, MOUILLÉ, et SCHÉVA, tous trois des termes majeurs de notre description moderne du système phonique.

Les notions de COMMUTATION¹⁸, de MOUILLÉ et de SCHÉVA se trouvent donc pour la première fois systématisées d'un point de vue terminologique chez Beauzée.

Parallèlement à ces lexies recensées de manière unanime par les dictionnaires de notre échantillon, certaines, plus nombreuses, se trouvent attestées par uniquement deux d'entre eux. Au nombre de sept, ces lexies sont les suivantes :

ARTICULATION*, AURICULAIRE, CÉLOSTOMIE, DIÉRÈSE (N), ECTHLIPSE, OCULAIRE, et PLATIASME.

Toutes ces lexies se trouvent recensées par le *LITTRÉ* et le *GDU*, mais pas par le *TLF*¹⁹.

¹⁷ Dans cette lexie, Beauzée aurait en effet très bien pu restituer le fait que la graphie EAU peut-être l'expression du *o* bref, et de *é-o* (comme dans Fleau).

¹⁸ Cette notion de COMMUTATION ne désigne certes pas l'opération de PERMUTATION phonologique que nous utilisons aujourd'hui, mais elle en est peut-être à l'origine.

Ceci semble prouver que la terminologie sur les sons de Beauzée a eu un écho dans les ouvrages du XIX^e siècle, et que cet écho, à l'image du nombre restreint de lexies qu'identifient ces trois ouvrages, s'est perdu au XX^e siècle.

Soulignons que parmi ces lexies figurent les lexies ARTICULATION* et DIÉRÈSE (N), toutes deux fondamentales dans la théorie de notre grammairien puisque la première systématise la différence de nature des sons²⁰, et la deuxième permet la reconnaissance de la DIÉRÈSE en tant que signe graphique.

Certaines lexies peuvent également n'avoir été identifiées que par un seul des trois dictionnaires de l'échantillon. Les lexies MOBILE, PARTICULÉ, et PLOQUE sont dans ce cas de figure.

PARTICULÉ est uniquement identifié par le *TLF*, tandis que MOBILE et PLOQUE le sont par le *GDU*. Ceci tend à confirmer de nouveau le fait que le *GDU* est le dictionnaire qui a le plus épousé la terminologie de Beauzée.

Notre étude de la postérité des lexies *nouvelles* de l'*Encyclopédie Méthodique* tend à montrer qu'il s'agit de lexies qui dans leur majorité n'existent plus aujourd'hui. Toutefois, le nombre important de ces lexies reprises par le *LITTRÉ* et le *GDU* semble montrer que la terminologie descriptive des sons proposée par Beauzée possède un véritable écho dans la tradition lexicographique. Un peu à l'image de toute la terminologie sur laquelle s'appuyait sa description et qui n'a été reprise nulle part, cet écho s'est ensuite amenuisé.

4. Diffuser les théories de Beauzée sur les sons grâce au balisage "souple" ou "flottant"

Dans la troisième et dernière partie de notre communication nous souhaitons revenir sur l'un des aspects essentiels de notre travail de thèse, à savoir la mise en place d'une solution pour l'informatisation des lexies de notre corpus.

4.1 Balisage minimal ou balisage analytique ?

Dans un souci de diffusion de nos données, il nous a semblé intéressant de mettre en place une stratégie de rétroconversion de nos lexies qui puisse permettre une exploitation maximale de celles-ci. Pour cela, nous nous sommes penché sur les différentes stratégies d'informatisation des dictionnaires anciens déjà existantes. Les solutions envisageables étaient celles du balisage minimal et du balisage analytique.

Le balisage minimal - prôné notamment par Isabelle Leroy-Turcan et Russon Wooldridge (1996 et 1998) - nous a semblé être une solution peu satisfaisante pour notre projet dans la mesure où l'une de ses spécificités est de reposer sur un jalonnage minimaliste du texte informatisé et n'autorisant donc qu'une interrogation limitée du document.

Se fondant sur l'idée d'un repérage exhaustif de la microstructure dictionnaire grâce à des jalons issus du Langage Normalisé de Balisage Généralisé (SGML), véritable norme de codage, la solution du balisage analytique proposée par Chantal Wionet et Agnès Tutin (1998 et 2001) semblait quant à elle plus adaptée à notre entreprise. Néanmoins, cette seconde solution ne s'est pas avérée totalement adéquate pour répondre aux besoins suscités par la nature encyclopédique et la structure encore peu rigide des lexies de notre corpus. Nous avons

¹⁹ Soulignons néanmoins le fait que le *GDU* est le seul à ne pas recenser la lexie PARISYLLABE, lexie qu'il place dans l'entrée PARISYLLABIQUE.

²⁰ A la différence de ses prédécesseurs, Beauzée n'établit plus une distinction entre sons et articulations, mais entre "voix" (unités vocaliques) et "articulations" (unités consonantiques). La notion de "sons" caractérise alors indifféremment les deux types d'unités.

donc été conduit à privilégier une troisième piste : celle d'un balisage XML²¹ (Langage de Balisage eXtensible) "souple" ou "flottant".

4.2 *Le balisage XML souple ou flottant*

Le choix du balisage XML souple ou flottant a été fait pour répondre à deux ambitions distinctes.

4.2.1 Le langage XML : un standard dans le monde documentaire

Dans un premier temps, à l'image de la solution prônée par Chantal Wionet et Agnès Tutin qui reposait sur l'utilisation du langage SGML, nous avons un souci de mise en conformité de nos travaux d'informatisation avec l'ensemble des méthodes de diffusion des données électroniques. La richesse et la souplesse du langage XML lui ayant permis de s'imposer depuis quelques années comme l'une des normes de codages les plus répandues dans le monde documentaire, c'est donc très logiquement que notre choix s'est porté vers ce dernier et non plus vers la norme SGML qui en est à l'origine.

4.2.2 Un balisage plus souple et plus riche que le balisage analytique

Dans un second temps, il nous a semblé que l'une des principales difficultés que rencontre un lexicographe désireux de rétroconvertir un dictionnaire réside dans la nécessité d'inclure chaque données textuelles dans une "boîte" correspondant à un champ informationnel particulier. Cette nécessité s'avère toutefois pernicieuse en ce qui concerne les dictionnaires anciens et plus particulièrement les dictionnaires anciens de nature encyclopédique. Le repérage et la délimitation des différents champs informationnels qui peuvent parfois se chevaucher au sein de la structure non rigide de ces derniers confrontent en effet le lexicographe à une certaine subjectivité, une subjectivité plus importante encore que celle rencontrée lors du balisage d'un dictionnaire de langue.

Tout en acceptant d'être soumis à un certain degré de subjectivité dans la délimitation de champs informationnels tels que la "définition" ou le "discours encyclopédique", nous avons élaboré l'idée d'un balisage souple ou flottant qui identifie l'ensemble des champs informationnels d'un article mais n'est pas tenu de procéder à un balisage complet des données dictionnaires.

Certaines portions de textes peuvent ainsi n'appartenir à aucun champs bien défini - limitant ainsi les découpages arbitraires sur ces zones problématiques - mais mieux encore, certaines données supplémentaires, jugées intéressantes par le lexicographe, peuvent être balisées à l'intérieur des grands champs déjà identifiés.

Pour illustrer cela, la figure 6 qui propose le balisage de la lexie DIGAMMA de l'*Encyclopédie Méthodique* grâce au balisage imaginé :

²¹ Le choix du langage XML a été fait dans un souci de mise en conformité de nos travaux d'informatisation avec l'une des normes de codages les plus répandues depuis quelques années dans le monde documentaire.

```

<ARTICLE>
  <STATUT TYPE="NOUVEAU"/>
  <ENTREE TYPE="EP">
    <FORME>(N.) DIGAMMA</FORME>,
    <INFORMATION_GRAMMATICALE TYPE="SUBSTANTIF MASCULIN">
      <PARTIE_DU_DISCOURS TYPE="SUBSTANTIF">s.
    </PARTIE_DU_DISCOURS>
    <GENRE TYPE="MASCULIN">m.
    </GENRE>
  </INFORMATION_GRAMMATICALE>
</ENTREE>
<CORPS>
  <DEFINITION>Double Gamma.</DEFINITION>
  <DISCOURS_ENCYCLOPEDIQUE>On a donné anciennement ce nom à la lettre F,
  qui paroit en effet composée de deux Gamma placés verticalement l'un sur l'autre.
  <REFERENCE TYPE="VEDETTE">Voyez F</REFERENCE>.
  </DISCOURS_ENCYCLOPEDIQUE>
  <SIGNATURE TYPE="BEAUZEE">(M.BEAUZÉE.)</SIGNATURE>
</CORPS>
</ARTICLE>

```

Figure. 6 : Le balisage souple ou flottant de la lexie DIGAMMA

Nous ne nous attarderons pas ici sur la nature des balises posées sur la lexie informatisée, préférant pour cela renvoyer à notre travail de thèse (Rey 2004), mais souhaitons plutôt insister sur le segment "`<REFERENCE TYPE="VEDETTE">Voyez F</REFERENCE>`" qui illustre notre volonté et notre possibilité de mettre en évidence, au sein de l'élément "Discours encyclopédique", une référence à la vedette "F" du dictionnaire *Grammaire & Littérature*.

Ce repérage ne constitue pas un balisage conventionnellement utilisé dans le langage XML puisqu'il donne l'impression que le segment repéré et les balises qui l'encadrent flottent à l'intérieur de la structure générale. Dans le cadre d'un balisage plus conventionnel il aurait fallu que la zone de texte qui précède cet élément repéré soit encadrée par un autre jeu de balises, hiérarchiquement dépendant de l'élément "`<DISCOURS ENCYCLOPEDIQUE>`".

Cette particularité fait justement la richesse de notre balisage, puisqu'elle nous permet de nous affranchir d'un cloisonnement strict de la totalité des données dictionnaires tout en nous permettant de mettre en évidence diverses informations. La figure 7 illustre ainsi l'identification de deux portions de textes latines ainsi que la présence de portions de textes constituant ce que nous appelons en Phonétique des paires minimales :

```

<ARTICLE>
  <STATUT TYPE="TRES DIFFERENT"/>
  <ENTREE TYPE="EP">
    <FORME>(N.) GUTTURAL, E</FORME>,
    <INFORMATION_GRAMMATICALE TYPE="ADJECTIF">
      <PARTIE_DU_DISCOURS TYPE="ADJECTIF">adj.
    </PARTIE_DU_DISCOURS>
  </INFORMATION_GRAMMATICALE>
</ENTREE>
<CORPS>
  <DEFINITION>Appartenant à la gorge ou au gosier.</DEFINITION>
  <CONTEXTUALISATION>Vaisseau guttural. Glande gutturale. Articulations, Consomes
  gutturales.</CONTEXTUALISATION><ETYMOLOGIE>Ce mot, tiré immédiatement du
  latin <LANGUE TYPE="LATIN">Gutturalis</LANGUE>, qui a le même sens, vient du
  nom <LANGUE TYPE="LATIN">Guttur</LANGUE> (Gorge, Gosier).
  </ETYMOLOGIE><DISCOURS_ENCYCLOPEDIQUE>Les articulations gutturales sont
  celles qui font retentir l'explosion de la voix dans la région du gosier. Il y en a deux bien
  sensibles dans le français, G & Q ; telles qu'on les entend dans les mots
  <EXTRA TYPE="PAIRE MINIMALE">Gale, Cale</EXTRA>;
  <EXTRA TYPE="PAIRE MINIMALE">vagner, vaquer</EXTRA>;
  &c.</DISCOURS_ENCYCLOPEDIQUE>
  <SIGNATURE TYPE="BEAUZEE">(M.BEAUZÉE.)</SIGNATURE>
</CORPS>
</ARTICLE>

```

Figure. 7 : Le balisage souple ou flottant de la lexie GUTTURAL, E

De même, la figure 8 illustre la mise en évidence de trois types d'informations figurant à l'intérieur de l'élément " Discours encyclopédique", à savoir une référence faite à une personne, à un ouvrage et enfin à une autre vedette du dictionnaire.

```

<ARTICLE>
  <ENTREE TYPE="EP">
    <FORME>(N.) MOBILE</FORME>,
    <INFORMATION_GRAMMATICALE TYPE="ADJECTIF">
      <PARTIE_DU_DISCOURS TYPE="ADJECTIF">adj.
    </PARTIE_DU_DISCOURS>
    </INFORMATION_GRAMMATICALE>
  </ENTREE>
  <CORPS>
    <DEFINITION>Susceptible de mouvement.</DEFINITION>
    <DISCOURS_ENCYCLOPEDIQUE>Les hébraisants qui suivent la méthode
    massorétique nomment lettres mobiles, celles qui se prononcent toujours ; parce
    qu'elles sont, dit l'<REFERENCE TYPE="PERSONNE">abbé Ladvoat
    </REFERENCE><REFERENCE TYPE="OUVRAGE">Gramm. hébr. PAG.
    7.</REFERENCE>, comme mises en mouvement par les organes de la voix. Toutes
    les lettres hébraïques sont mobiles, à la réserve de quatre, que les massorètes
    nomment, par opposition, <REFERENCE TYPE="VEDETTE">Quiescentes. Voy.
    ce mot.</REFERENCE>
    </DISCOURS_ENCYCLOPEDIQUE>
    <SIGNATURE TYPE="BEAUZEE">(M.BEAUZÉE.)</SIGNATURE>
  </CORPS>
</ARTICLE>

```

Figure. 8 : Le balisage souple ou flottant de la lexie MOBILE

Testé avec succès sur notre corpus de travail, le balisage souple ou flottant semble être une solution intéressante pour l'informatisation des dictionnaires anciens de nature encyclopédique. Il nous a déjà au moins permis de donner une lisibilité accrue aux théories sur les sons véhiculées par Beauzée et contribuera peut-être à fournir à ces dernières une place légitime au sein des réflexions ayant contribué à la mise en place de notre Phonétique moderne.

5. Conclusion

Héritier des connaissances de ses prédécesseurs et contemporains, Nicolas Beauzée s'est avant tout distingué comme un grammairien novateur et audacieux dans la description du système phonique français.

Depuis ses articles de Grammaire de l'*Encyclopédie* ou *Dictionnaire raisonné* jusqu'à ceux du dictionnaire *Grammaire & Littérature*, ce dernier semble en effet avoir profondément mûri sa réflexion sur les sons.

Pivot de cette maturation importante, sa *Grammaire générale* fournit la description phonique la plus aboutie qu'ait connue jusqu'alors la langue française. A ce titre, en considérant notamment les réflexions épiphonologiques voire réellement phonologiques qu'il véhicule, cet ouvrage mérite d'être considéré comme central pour la construction de nos théories modernes.

En se faisant l'écho des connaissances développées par la *Grammaire générale*, l'*Encyclopédie Méthodique* - à travers son dictionnaire *Grammaire & Littérature* - peut également revendiquer une place de choix dans la liste des travaux majeurs pour l'établissement de notre Phonétique. Cette dernière propose en effet l'une des toutes premières thématiques lexicales propres aux sons et traduit ainsi la mutation épistémologique profonde existant entre l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert et celle conçue par Charles-Joseph Panckoucke.

A travers le panorama rapide que nous avons pu dresser de ses théories véhiculées sur les sons, nous espérons avoir montré que Nicolas Beauzée a véritablement marqué de son empreinte l'histoire de la Phonétique française. L'informatisation de notre corpus de travail grâce au balisage souple ou flottant vise à diffuser les travaux de ce grammairien dont l'apport sur cette thématique précise est encore relativement méconnu.

6. Bibliographie

Sources primaires

- BEAUZÉE, N, Marmontel, J-F. 1782-1784-1786. *Encyclopédie Méthodique. Grammaire & Littérature*. A Paris (chez Panckoucke), Liège (chez Plomteux). 3 vol.
- BEAUZÉE, N. 1974 (1767). *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*. Paris : J. Barbou, réédité en fac-similé, Stuttgart-Bad Cannstatt : Friedrich Fromann Verlag.
- DANGEAU, de Courcillon L de. 1754. *Essais de grammaire (1694), repris dans Opuscules sur la langue française (1754)*.
- DIDEROT, D., ALEMBERT, J L R d'. 1751-1766. *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de Lettres*, Stuttgart, F. Frommann Verlag – G. Holzboog, 1990.
- DUCLOS, CH-P. 1754. *Remarques sur la Grammaire de Port-Royal*.
Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières par une société de gens de lettres, de savants et d'artistes ; précédée d'un Vocabulaire universel, servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM. Diderot et d'Alembert, premiers Editeurs de l'Encyclopédie. 1782-1832. A Paris (chez Panckoucke), Liège (chez Plomteux). 210 vol.
- FURETIÈRE, A. 1690. *Dictionnaire Universel*, Dictionnaires des XVI^e et XVII^e siècles, 1998, cd-rom pc, version 1.0, Champion électronique.
- LAROUSSE, P. 1863-1876. *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle* [CD-ROM]. Genève : Ed. Champion électronique, 2002.
- ACADÉMIE FRANCAISE. (1694-1935). *Le Dictionnaire de l'Académie française : histoire et nuances de la langue française*, 2000, éditions Redon.
- LE TRÉSOR DE LA LANGUE INFORMATISÉ. Disponible sur Internet, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.
- LITTRÉ, É. 1872. *Dictionnaire de la langue française* [CD-ROM], Le grand atelier historique de la langue française, 2001.
- RICHELET, C-P. 1680. *Dictionnaire françois*, Dictionnaires des XVI^e et XVII^e siècles, 1998, cd-rom pc, version 1.0, Champion électronique.

Sources secondaires

- AUROUX, S. 1992. "Note sur les progrès de la phonétique au XVIII^e siècle", In *Histoire des idées linguistiques*, Tome 2, Philosophie et Langage, Mardaga, pp. 598-606.
- CLÉRICO, G. 1995. *Analyses phoniques et prosodiques au XVIème siècle. Origine et préhistoire d'une discipline*. Thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris VIII Saint-Denis.
- CLÉRICO, G. 1993. "La terminologie phonétique en français. Ses origines au XVIème siècle", *Etudes Lexicales*, Publications du C.I.R.L.E.P., Presses Universitaires de Reims, pp. 46-69.

- DARNTON, R. 1982 (1979). *L'Aventure de l'Encyclopédie. 1775-1800. Un best-seller au siècle des Lumières*. Paris, Perrin, 445 p. Ill. Traduction de Marie-Alyx Revellat. Préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie.
- LEROY-TURCAN, I., WOOLDRIDGE, T.R. 1998. "L'informatisation du Dictionnaire de l'Académie française", *Actes du colloque DictA1998, Table ronde sur l'informatisation des dictionnaires anciens*, Limoges, 19-20 novembre 1998.
- REY, C. 2006a. "A la découverte d'un monument oublié: l'Encyclopédie Méthodique", *Les Cahiers de lexicologie*, 88. (A paraître)
- 2006b. "L'émergence d'une thématization lexicale sur les sons au XVIII^e siècle", *Actes du XII^{ème} congrès international de lexicographie Euralex 2006*, Turin (Italie), 6-9 septembre 2006. (A paraître)
- 2006c. "Phonétique et Phonologie au siècle des Lumières", *Actes des XXVI^{èmes} journées d'Etude de la Parole (JEP)*, Dourdan, 12-16 juin 2006. (A paraître)
- 2005. "Nicolas Beauzée: la clé inexploitée de la phonétique française", *Actes du Colloque international ICHoLS (International Conference on the History of the Language Sciences)*, 1-5 septembre 2005, University of Illinois at Urbana-Champaign. (Texte soumis).
- 2004. *Analyse et informatisation des articles traitant de l'étude des sons dans le dictionnaire Grammaire & Littérature de Nicolas Beauzée et Jean-François Marmontel, issu de l'Encyclopédie Méthodique*. Thèse de doctorat. Aix-en-Provence.
- WIONET C., TUTIN, A. 2001. *Pour informatiser le Dictionnaire universel de Basnage (1702) et de Trévoux (1704) Approche théorique et pratique*. Honoré Champion.
- WIONET C., TUTIN, A. 1998, "Informatisation du Dictionnaire Universel de Furetière revu par Basnage de Bauval (1702) : premier bilan", *Actes du colloque-atelier international DictA1998 organisé par le Groupe d'Études sur l'Histoire de la Langue Française (GEHLF) et la Société Internationale d'Études Historiques et Linguistiques des Dictionnaires Anciens (SIEHLDA)*, Université de Limoges, 19-20 novembre 1998.
- WOOLDRIDGE, T. R., LEROY-TURCAN, I. 1996. "Les mots-clefs métalinguistiques comme outil d'interrogation structurante des dictionnaires anciens", *Lexicomatique et dictionnaires* (éd. A. Clas, P. Thoiron & H. Béjoint), Beyrouth : FMA & Montréal : AUPELF-UREF, 1996, pp. 307-16.